

Programme d'Echanges des Autorités Judiciaires (2017)

STAGES SPÉCIALISÉS

APPEL À CANDIDATURES

Contexte:

En 2015, le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ) a lancé un programme de stages spécialisés dans les domaines du droit de la concurrence, du droit de l'environnement, du droit du travail, du droit des réfugiés et de la médiation en coopération avec un nombre d'associations/réseaux européens de magistrats spécialisés. Grâce à l'appui des membres du REFJ, le nombre de spécialisations offertes s'est considérablement développé en 2016. En 2017, ce ne sont pas moins de 16 domaines juridiques différents qui sont proposés.

Format:

- Groupe cible: magistrats spécialisés dans au moins un des domaines juridiques proposés dans le cadre de l'appel ;
- Durée: 5 jours de travail ;
- Langue : langue du pays d'accueil ou langue véhiculaire ;
- Période: les échanges doivent se dérouler entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017 ;

Domaines juridiques:

Les stages sont proposés dans les domaines suivants :

- Droit d'asile/des réfugiés ;
- Droit bancaire ;
- Droit de la concurrence ;
- Droit commercial ;
- Droit des contrats ;
- Anti-terrorisme ;
- Droit économique ;
- Droit de l'environnement ;
- Droit de la famille ;
- Délinquance financière ;
- Procédures d'insolvabilité ;
- Droit du travail ;
- Médiation ;
- Criminalité organisée ;
- Droit de la sécurité sociale ;
- Droit fiscal.

Conditions financières:

Les stages spécialisés seront régis par les règles financières du Programme d'Echanges du REFJ. Conformément aux règles financières prévues dans le « Guide du Programme d'Echanges 2017 », chaque participant recevra un per diem pour ses frais de séjour à l'étranger ainsi que le remboursement de ses frais de transport entre la juridiction/le parquet d'origine et la juridiction d'accueil.

Evaluation:

Après l'échange, tous les participants devront rédiger un rapport de stage et compléter le formulaire d'évaluation en ligne via la plateforme du Programme d'Echanges.

Procédure de candidature:

L'appel à candidatures est diffusé par le biais des points de contact nationaux du Programme d'Echanges du REFJ dans les Etats membres de l'UE, des associations/réseaux de magistrats spécialisés ad hoc ; ainsi que sur le site Web du REFJ. Les magistrats spécialisés intéressés sont invités à postuler en ligne via la plateforme du Programme d'Echanges : <http://ejtn-exchange.azurewebsites.net/>.

La liste des places disponibles par pays, spécialité et langue(s) de travail peut être consultée dans le formulaire de candidature en ligne.

La sélection des participants est la prérogative des organisations membres du REFJ.

La date limite pour postuler est fixée au 23 juin 2017.



*Avec le soutien financier du Programme Justice
de l'Union européenne*